



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Objet** : Délibération CA 30/11/2023\_cotisations\_tarifs\_cdg38  
> **Type document** : annexe\_délibération  
> **Référence** : 2024 / 03  
> **Date** : 11/03/2024

> **Pôle** : Direction générale  
> **Contact** : Sandrine DUPRAZ  
Responsable direction ressources & gestion locale  
Tél. 04 76 33 20 33 | Courriel [cdg38@cdg38.fr](mailto:cdg38@cdg38.fr)

## Annexe à la délibération du 14 mars 2024 - Missions et tarifs du CDG38 applicables au 1<sup>er</sup> avril 2024

### TAUX DE COTISATIONS

COTISATIONS	TAUX DE COTISATION *
Cotisation obligatoire des collectivités affiliées au 01/04/2024	0.80%
Cotisation additionnelle des collectivités affiliées au 01/04/2024	0.10%
Taux de contribution des collectivités non affiliées au socle commun de compétence au 01/04/2024	0.07%

\*Cotisation assise sur la masse des rémunérations versées aux agents relevant de la collectivité ou de l'établissement telles qu'elles apparaissent aux états liquidatifs mensuels ou trimestriels dressés pour le règlement des charges sociales dues aux organismes de sécurité sociale, au titre de l'assurance maladie.

### TARIF DES PRESTATIONS

CARRIERE ET RESSOURCES HUMAINES						
MISSIONS	NATURE DE L'INTERVENTION		TARIFS AU 01/04/2024			
CONSEIL JURIDIQUE	Accès bases de données CIG grande couronne et BIP		Collectivités affiliées Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle			
	Assistance juridique statutaire					
	Médiation	Médiation Préalable Obligatoire	Collectivités affiliées	Forfait de 400 € pour 4 heures (si plus de 2h), puis 50 €/ heure au-delà de 8h		
			Collectivités non affiliées	Forfait de 800 € (si plus de 2h), puis 100 €/ heure au-delà de 8h		
		Intervention d'un médiateur formé	Collectivités affiliées	100 € / entretien		
	Collectivités non affiliées		200 € / entretien			
	Référents déontologue et laïcité (partenariat CDG69)			Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle	
				Collectivités non affiliées	Cf convention socle commun de compétences	
		Référent déontologue élu (partenariat CDG69)			Collectivités affiliées	Inclus dans cotisation additionnelle
					Collectivités non affiliées	12€ / élu membre de l'assemblée délibérante + 80€ / consultation
GESTION DES CARRIERES	Permanences et réunions d'information sur les territoires, notes d'information		Collectivités affiliées Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle			
	Aide à la rédaction des arrêtés et délibérations					

	Conseil carrière / paie		
<b>CARRIERE ET RESSOURCES HUMAINES</b>			
<b>MISSIONS</b>	<b>NATURE DE L'INTERVENTION</b>	<b>TARIFS AU 01/04/2024</b>	
<b>GESTION DES CARRIERES</b>	Edition des propositions et arrêtés (avancement d'échelon, de grade, de promotion interne...)	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Mise à jour complète des dossiers des titulaires		
	Perspectives d'avancement et restitution commentée		
	Vérification systématique des arrêtés transmis		
<b>PAIE</b>	Audit paie - vérification des paies et réalisation d'un rapport	Toutes les collectivités	175 €/1/2 journée d'intervention
	Gestion paie – réalisation des paies		1 500 € au démarrage puis 15 €/ bulletin de salaire et par mois / coût de la saisie d'un dossier agent 10 €
<b>RETRAITE</b>	Réalisation complète d'un dossier de liquidation (sans APR préalable)	Collectivités affiliées	500 €
	Réalisation complète d'un dossier de liquidation (avec APR, DAP ou liquidation partielle préalable)		250 €
	Demande d'Avis Préalable en réalisation totale		250 €
	Réalisation d'un dossier d'APR (études préalables à la liquidation qui facilitent la réalisation du dossier de liquidation lors du départ effectif de l'agent et fiabilise le compte individuel retraite)		250 €
	Contrôle avant liquidation		250 €
	Régularisation de cotisations et de rétablissement au régime général		250 €
	Contrôle des estimations de pension		125 €
	Contrôle des demandes d'avis préalable		125 €
	Réalisation d'un dossier de liquidation partielle dans le cadre d'une retraite progressive		250 €
	Contrôle d'un dossier de liquidation partielle dans le cadre d'une retraite progressive		125 €
	<b>INDEMNISATION CHOMAGE (PARTENARIAT CDG17)</b>		Étude du droit initial à indemnisation chômage (simulation, ouverture de droit, rechargement)
Étude du droit en cas de reprise de l'indemnisation chômage		58 €	
Étude de cumuls de l'allocation chômage et des activités réduites reprises		37 €	
Étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC		20 €	
Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage		14 €/mois	
Conseil juridique (30 mn)		15 €	
<b>INSTANCES PARITAIRES</b>	Animation de groupes de travail thématiques	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Conseil et médiation aux collectivités, en lien avec les syndicats, dans le cadre des instances paritaires		
	CAP : organisation et secrétariat, conseil aux collectivités		
	CCP : organisation et secrétariat, conseil aux collectivités		
	CONSEIL DE DISCIPLINE : organisation et secrétariat, conseil aux collectivités		
	Comité Social Territorial : pour les collectivités de moins de 50 agents : organisation et secrétariat, conseil aux collectivités		

	Accompagnement à la mise en place d'un CT local pour les collectivités de plus de 50 agents		
<b>DIALOGUE SOCIAL</b>	Conseil aux collectivités sur l'exercice du droit syndical	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Remboursement des décharges d'activité de service		
<b>CONSEIL EN ORGANISATION</b>	Intervention d'un conseiller en organisation	Toutes collectivités	254 €/ ½ journée d'intervention 102 €/ ½ journée de secrétariat

<b>EMPLOI CONCOURS</b>			
<b>MISSIONS</b>	<b>NATURE DE L'INTERVENTION</b>	<b>TARIFS AU 01/04/2024</b>	
<b>EMPLOI</b>	Mission générale d'information sur l'emploi publique territorial y compris sur l'emploi des personnes handicapées	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	
	Formation des demandeurs d'emplois : assistant RH, paie, comptabilité et autres	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Prise en charge du congé formation des agents des collectivités de moins de 50 agents (sur délibération du CA)	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Suivi des lauréats concours	Toutes collectivités	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
<b>BILAN SOCIAL</b>	Collecte des données emploi et analyse interne Observatoire régional de l'emploi territorial Production de bilans sociaux comparés par strates de collectivités	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	
<b>BOURSE DE L'EMPLOI</b>	Gestion de la bourse de l'emploi : déclaration des vacances d'emploi, conseils sur les procédures obligatoires et diffusion d'offres d'emploi	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	Inclus dans contribution socle commun de compétences
<b>MOBILITE</b>	Aide aux fonctionnaires à la recherche d'un emploi après une disponibilité	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Accompagnement des collectivités en amont de fermeture de structure ou suppression de poste (période de surnombre)		
	Conseil en évolution professionnelle	Collectivités affiliées	275 €

		Collectivités non affiliées	445 €
	Reclassement des fonctionnaires suite à inaptitude médicale (PPR)	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
	Accompagnement de fonctionnaires en mobilité contrainte (protocole d'accord)	Collectivités affiliées	Forfait de 762 € / paie

### EMPLOI CONCOURS

MISSIONS	NATURE DE L'INTERVENTION		TARIFS AU 01/04/2024		
<b>CONCOURS</b>	Organisation des concours et examens professionnels Gestion des listes d'aptitude		Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle	
			Collectivités non affiliées	Facturation du coût lauréat en cas de recrutement	
<b>RECRUTEMENT</b>	Prestation recrutement : Processus global		Collectivités affiliées de moins de 50 agents	683 €	
			Collectivités affiliées de plus de 50 agents	768 €	
			Collectivités non affiliées	853 €	
	Prestation recrutement d'encadrant : Évaluation des compétences managériales		Part fixe	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	114 €
				Collectivités affiliées de plus de 50 agents	128 €
			Montant par candidat	Collectivités non affiliées	142 €
				Collectivités affiliées de moins de 50 agents	480 €
				Collectivités affiliées de plus de 50 agents	494 €
				Collectivités non affiliées	508 €
<b>INTERIM PUBLIC</b>	Prestation de gestion administrative et financière de l'agent recruté pour des missions temporaires Proposition de candidats pour des missions temporaires		Collectivités affiliées de moins de 50 agents	Salaire brut + charges de l'agent proposé + 6% de frais de gestion.	
			Collectivités affiliées de plus de 50 agents	Salaire brut + charges de l'agent proposé + 8% de frais de gestion.	
			Collectivités non affiliées	Salaire brut + charges de l'agent proposé + 10% de frais de gestion.	

<b>HANDICAP ET EMPLOI</b>	Animation de réseau de professionnels des collectivités (handicap)	Collectivités affiliées	Financement via la convention FIPHFP
	Appui administratif, interface directe, appui aux aides et aménagements pour les travailleurs handicapés		
	EPAAST, PPS, étude de poste, bilan professionnels, PPS, évaluation des capacités		
	Formation reconversion d'agents en situation d'inaptitude médicale vers des métiers administratifs		
	Recherche de contrats d'apprentissage travailleurs handicapés		
<b>FMPE</b>	Prise en charge et accompagnement des fonctionnaires momentanément privés d'emploi	Toutes collectivités	Contribution spécifique

### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MISSIONS	NATURE DE L'INTERVENTION	TARIFS AU 01/04/2024	
<b>INSTANCES MEDICALES</b>	Conseil médico statutaire Organisation et secrétariat du Conseil médical en formation plénière et en formation restreinte	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	Inclus dans contribution socle commun de compétences
<b>SANTÉ AU TRAVAIL</b>	Equipe pluridisciplinaire de médecine préventive	Collectivités affiliées	0,51% de la masse salariale
		Collectivités non affiliées	0,65% de la masse salariale
<b>PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b>	Animation du réseau des conseillers de prévention de l'Isère et de réseaux d'assistants de prévention Conseil (téléphone, messagerie électronique) Mise à disposition de documentation et d'outils (modèle document unique...)	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle	
	Accompagnement politique et actions de prévention	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	254 € par ½ journée
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	279 € par ½ journée
		Collectivités non affiliées	400 € par ½ journée
	Accompagnement mutualisé (groupe de 5 à 8 collectivités)	Collectivités affiliées < 50 agents :	112 € par ½ journée
	Mission d'inspection de l'ACFI	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	102 € par ½ journée
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	178 € par ½ journée
		Collectivités non affiliées	254 € par ½ journée
Mission ACFI : présence au Comité Social Territorial / Formation spécialisée en Santé Sécurité et	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	Formation spécialisée gérée par le CDG38	

	Conditions de Travail	Collectivités affiliées de plus de 50 agents	178 € par ½ journée
		Collectivités non affiliées	254 € par ½ journée
<b>ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE</b>	Entretien individuel ou collectif par un(e) psychologue du travail	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	61 € / heure
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	71 € / heure
		Collectivités non affiliées	81 € / heure

### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MISSIONS	NATURE DE L'INTERVENTION	TARIFS AU 01/04/2024	
<b>ASSISTANCE SOCIALE</b>	Entretien individuel ou collectif par un(e) assistant(e) social(e)	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	41 € / heure
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	46 € / heure
		Collectivités non affiliées	51 € / heure
	Assistant(e) social(e) du travail mutualisée	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	284 € par ½ journée
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	305 € par ½ journée
		Collectivités non affiliées	450 € par ½ journée
<b>DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES</b>	Niveau 1 : recueil des signalements avec caractérisation	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	71 € / heure
		Collectivités non affiliées	81 € / heure
	Niveau 2 : recueil des témoignages et rédaction d'un rapport de synthèse pour l'employeur	Collectivités affiliées de moins de 50 agents	61 € / heure
		Collectivités affiliées de plus de 50 agents	71 € / heure
		Collectivités non affiliées	81 € / heure

## GESTION LOCALE

MISSIONS	NATURE DE L'INTERVENTION	TARIFS AU 01/04/2024	
<b>CONTRATS GROUPE</b>	Contrat groupe protection sociale complémentaire	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	1 128 € la 1 <sup>ère</sup> année d'adhésion puis 767 € / an
	Contrat groupe titre restaurant	Collectivités affiliées	Inclus dans cotisations obligatoire et additionnelle
		Collectivités non affiliées	Inclus dans contribution socle commun de compétences
	Contrat groupe d'assurance statutaire	Toutes collectivités	0.12 % de la masse salariale assurée
<b>ARCHIVES</b>	Diagnostic	Toutes collectivités	203 € (gratuit si intervention acceptée)
	Classement, conservation et valorisation des archives ; accompagnement des collectivités dans la gestion de l'archivage	Collectivités affiliées	302 € / jour / par archiviste intervenant
		Collectivités non affiliées	370 € / jour / par archiviste intervenant

## DIVERS

Frais de missions	Tarifs au 01/04/2024
Frais déplacements (s'ajoutent aux tarifs susmentionnés)	30 € forfait / intervenant / jour d'intervention
Frais repas et hébergements (s'ajoutent aux tarifs susmentionnés)	20 € / repas / intervenant 90 € / hébergement / intervenant